



ORTHOPHONISTE OU AUDIOLOGISTE

Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, le Centre de services scolaire de Portneuf accueille une clientèle de près de 7 300 élèves répartis en 18 établissements et compte environ 1 300 employés.

Remplacement à 100% dès maintenant jusqu'au 30 juin 2026 pour les Services éducatifs
La personne doit être en mesure de se déplacer dans la région de Portneuf

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthophoniste ou d'audiologiste comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage et d'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole ou de la voix ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie ou en audiologie, dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes de communication de l'élève en interaction avec son environnement et faciliter son cheminement scolaire.

[Plan de classification - Orthophoniste ou audiologiste](#)

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

AVANTAGES SOCIAUX

- Régime de retraite avantageux ;
- Banque de congés ;
- Régime d'assurance collective ;
- Formation et développement des compétences ;
- Expérience de travail enrichissante et approche humaine dans un milieu en plein essor.

TRAITEMENT SALARIAL

De 56 086\$ à 102 894\$ par année.

DÉBUT DE L'EMPLOI

Dès que possible.

**Toute personne intéressée est invitée à déposer sa
candidature au plus tard le 16 octobre 2025 à 16h au :**

emploisrh@cssportneuf.gouv.qc.ca

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. De même, il est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Le Centre de services scolaire remercie toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.